

APLI Nationale

Les diverses actions, analyses et découvertes de l'APLI confirment l'essence même de sa création : les producteurs sont les seuls possesseurs de la clef leur permettant d'envisager un avenir serein. Cette clef est incontournable : la ré appropriation et la gestion des volumes.

Même les rapports France Agrimer, confirment que la baisse des volumes (grève) a aussitôt généré une augmentation fulgurante des prix des produits dits « peu valorisables » (beurre, poudre, ...).

Malheureusement, aujourd'hui, par les effets pervers d'un contrat signé le 3 Juin, fidèle à celui que l'on tente de nous imposer pour les années à venir (volume, durée, prix fixé, objet), le producteur n'en tire aucun bénéfice et doit se contenter d'observer les autres acteurs de la filière engranger les profits, à ses dépens.

Merci de nous avoir mis sous les yeux, l'exemple de ce 4^{ème} trimestre 2009, à la fois, preuve réelle de ce qui nous attend si nous restons passifs, mais aussi source d'énergie et de motivation pour proposer d'autres alternatives.

Face à l'inflexibilité de nos interlocuteurs, à l'inertie, voire la collusion de nos représentants, à la lenteur de l'application des décisions publiques, et pour éviter l'imposition d'une contractualisation sujette à polémique et signée dans l'urgence, L'APLI propose La création d' « **un office du lait** ».

Cet office du lait, dont la conception s'insère pleinement dans le projet EMB , ouvert à tous les éleveurs laitiers, se veut, fidèle à la philosophie originelle de l'APLI, une entité économique et non syndicale, basée sur un argumentaire solide et non sur des opinions souvent subjectives et parasitées, plurielle, vivante et évolutive.

Comme l'APLI l'a toujours fait, des réunions auront lieu, partout en France afin de présenter cette initiative.

Pourquoi, en France, les OP fonctionneraient-elles alors qu'installées en Suisse depuis peu, la situation est déjà catastrophique ?

Pourquoi les producteurs Américains, après les marchés à terme, les contrats, le libéralisme se tournent ils vers le modèle Canadien ?

Qu'advient-il de l'éleveur ayant signé un contrat, si les primes PAC disparaissent alors qu'elles restent indispensables pour la survie des exploitations ?

L'office du lait, dans une inter profession ouverte et rénovée ou une nouvelle structure ?

La solution pour une approche territoriale censée ? Pour la fin des guerres de bassin de production ?

Pour éviter l'exemple de la production porcine ?

Comme l'a toujours prôné l'APLI, c'est par l'échange direct, la confrontation d'idées, les explications claires et objectives, l'émulation et la mobilisation que les éleveurs Français et Européens obtiendront une issue favorable.

Invitez, communiquez et participez à ces réunions. Il y a urgence.

Le bras de fer est intense car il est vital pour nous et orienté à des fins moins glorieuses, mais plus lucratives pour d'autres.

L'APLI ne se résignera pas. L'APLI n'abdiquera pas.